

# DIALOGUE

## Acte 3 et "Le cas Genvrin",

Association culturelle étant à la fois compagne de théâtre professionnelle (Compagnie Acte 3) et gestionnaire d'un équipement culturel municipal (le théâtre "Les Bambous" de Saint-Benoît), nous œuvrons

maintenant depuis 6 ans sur le terrain, afin de favoriser le développement des spectacles vivants à la Réunion, et mettre en place une réflexion de fond pour permettre une accessibilité pour tous à la culture.

Le maillon que nous représentons et le travail que notre équipe fournit (artistique, technique et administrative, soit entre 10 et 20 personnes en fonction des projets), est donc indispensable au fonctionnement d'une société réaffirmant ses principes et valeurs "d'universalité et de pluralisme" de la culture, c'est à ce titre que nous vous apportons ce témoignage de soutien aux actions engagées par le conseiller Théâtre de la DRAC Réunion. Ayant mission de service public, nous nous inscrivons à la fois dans les objectifs du ministère de la Culture (charte des missions de service public pour le spectacle d'octobre 1998), de ceux de la Réunion et du département de la Réunion, et bien entendu dans la politique de développement culturel de notre ville de résidence. La responsabilité et la confiance que l'ensemble de nos partenaires nous accordent, relève à la fois du respect de certaines règles générales et de la faculté de développer à l'initiateur de ce schéma une liberté d'action totale que personne ne remet en cause.

Il nous paraît évident que le travail engagé par les collectivités et la DRAC, et plus particulièrement par son conseiller théâtre, s'oriente durablement vers une structuration positive du paysage théâtral de l'île, assurant à la fois la constitution d'un véritable réseau de professionnels du spectacle vi-

vant, un investissement nécessaire dans les équipements et dans la formation des hommes, la mise en place de conventions triennales avec des équipes artistiques, et une aide à la création.

Ces actions permettent (et sur ce point nous sommes des acteurs associés culturels au centre de la dynamique) une multiplication de créations artistiques des compagnies locales (dont la qualité est de plus en plus reconnue), et une complémentarité dans les choix proposés au public, de plus en plus nombreux à choisir le théâtre comme un espace de détente et de réflexion.

C'est pourquoi nous sommes attirés (mais non pas étonnés) d'assister actuellement à l'édification d'une série de barrières à cette évolution, et plus particulièrement aux nombreuses critiques et pressions envers le conseiller théâtre de la DRAC, émanant le plus souvent de personnes ayant des intérêts dépassant le cadre généreux du développement culturel local, ou d'autres trop éloignées de la réalité socio-culturelle de l'île, choisissant le confort de la caricature à l'analyse objective et complexe d'une situation (laissons la subjectivité à l'acteur).

Ainsi, par la présente, toute l'équipe du théâtre de la Compagnie se porte entièrement solidaire du conseiller théâtre de la DRAC, et apporte, au regard de la tâche restant à accomplir, son soutien à la démarche culturelle engagée à la Réunion. Veuillez croire Monsieur, à notre sincère volonté de voir s'épanouir toutes les formes artistiques possibles, reflet de la vitalité de notre île et de garder la force de s'indigner contre toutes formes d'injustice.

*Plo la Compagnie*  
*Les co-responsables artistiques*  
*Lolita Monga Robin Frédéric*

## Le théâtre d'Azur et le "cas Vollard"

Le théâtre d'Azur par ce courrier, tient à se positionner et à préciser son opinion concernant le «cas Vollard».

- 1) Toute compagnie et toute forme d'expression artistique ou autre a le droit de vivre. Cependant, Vollard n'est pas le centre du théâtre réunionnais, et encore moins le centre de la culture réunionnaise, et ce, malgré son ancienneté (théâtre d'Azur, c'est 13 ans d'existence et plus de 40 créations).
- 2) On n'arrive à rien par la violence, qu'elle soit physique ou verbale (qui en sait mieux que le théâtre d'Azur ? Rappelons vous le 22 mars 1996...), et puis quel exemple ça donne, hein ?
- 3) Le combat d'un artiste est sur une scène, à la recherche d'émotions, et non pas dans les bureaux pour ergoter et agresser des personnes.
- 4) C'est un avis personnel qui n'engage que moi : la culture

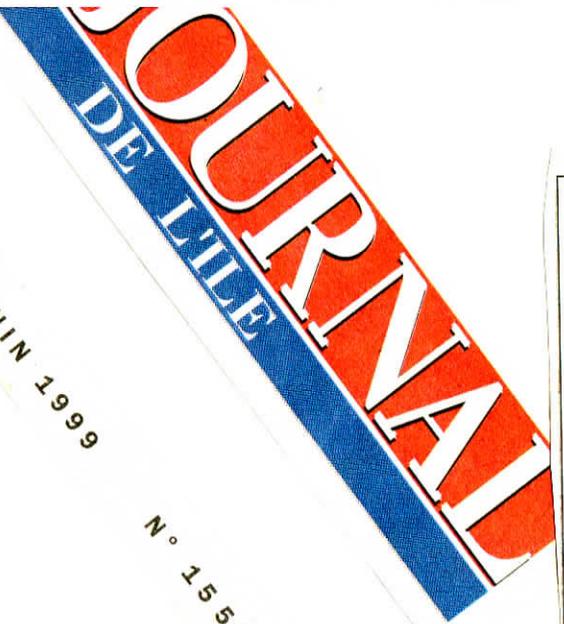
n'a jamais été le résultat de combats financiers, elle est avant tout dans le cœur...

5) J'apprends avec stupeur que j'ai signé une pétition contre Pierre-Luc Bonin. C'est faux ! Je ne signe jamais de chèque en blanc, déjà que mon compte pose suffisamment de problèmes à mon banquier...

6) Aussi, j'apporte mon soutien total à la personne de Pierre-Luc Bonin en qui j'ai totalement confiance, et je sais de quoi je parle...

7) Ce combat de personnes "stérile", va créer une fois de plus un malaise dans le milieu théâtral à la Réunion, d'autant que celui-ci est très fragile. Mais un proverbe créole dit : "La vérité n'a un seul couleur".

Merci.



SAMEDI 12 JUIN 1999

N° 15 524